

Bilan 2023

1. Les recettes

36598 de recettes journalières dont 16344 pour les mois de juillet et aout

505 d'adhésion

6467 de salaire de Christophe (non reversés à l'intéressé)

1500 de subvention +995 participation animation marché

2.les charges fixes

Loyer 4025.64

Impôts 181

électricité 804

Eau 333

Assurance 375

URSSAF 2107

Mutuelle 957

Frais de banque 258

3.les charges variables

Artisanat 2712

SACEM 608

SUMUP 33

Boisson 9311

Nourriture 8555

Faux frais 2025

Bricolage 683

Epicerie 3220

Animation 6152

ADELHA 334

Prévisionnel 2024

1. Les revenus

Prévisions de recettes la même que 2023 soit 36598

120 d'adhésion

Nous n'aurons plus le salaire de Christophe (6467)

2000 de subvention +995 participation animation marché + 2000 de participation au loyer + 2000 du département soit 6995

2. Les charges fixes

Loyer 4025.64

Impôts 181

électricité 2532

Eau 333

Assurance 707

URSSAF 0 soit économie de 2107

Mutuelle 0 soit économie de 957

Frais de banque 71.4

3. Les charges variables

Artisanat 0 soit économie de 2712

SACEM 608

SUMUP 33

Boisson 9311

Nourriture 4400 au lieu de 8555 soit économie de 50% environ

Faux frais 2025

Bricolage 683

Epicerie ?????

Animation 6152

ADELHA 0 au lieu de 334

4 postes importants

1 . Les animations

5156 soit 12% mais 4347 pour les marchés pas de marges de manœuvre

2 . Grossiste boissons

9311 soit 21% pas de marges de manœuvre

3 . Nourriture

8555 soit 20%

L'équipe du bureau s'est engagée à diminuer celle-ci d'environ 8 à 10 %

4 . Loyer

4024 soit 9%

Il avait été demandé à la mairie la mise à disposition des locaux elle a choisi de verser la somme de 2000€ début janvier et voir au mois de juin en fonction de l'auberge. Elle a peur que l'on soit des concurrents malgré les explications que nous leur avons fournies.